



TAEKWONDO CLUB NIORTAIS

Site internet : <http://www.taekwondoclubniortais.fr>

E-mail : tkdclub.niort@gmail.com

Philippe Chollet, président : 06 71 02 48 71

Coller une photo
d'identité du
pratiquant

FICHE D'INSCRIPTION ADHERENT 2022/2023 sans demande de passeport sportif FFTDA

Reprise des cours à partir du lundi 12 septembre 2022

(A remplir en majuscules svp merci)

+ de 18 ans

- De 18 ans

SEXE: MF

NOM :		PRENOM :	
DATE DE NAISSANCE :		LIEU DE NAISSANCE :	
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
TELEPHONE fixe :		TELEPHONE port :	
EMAIL :			
PROFESSION :		GRADE ACTUEL :	
N° DE LICENCE :		N° DE PASSEPORT :	

SITUATION MEDICALE (asthme, allergies, diabète, séquelles d'accident, etc.) :

→ **Autorisation médicale d'urgence :**

En cas d'urgence, et si les circonstances le permettent, le Taekwondo Club Niortais communiquera avec nous, pour nous demander notre accord pour une intervention chirurgicale ou tout autre acte médical. Cependant, si le Taekwondo Club Niortais juge qu'il n'a pas le temps d'établir cette communication, il est d'avance acquis que nous autorisons le Taekwondo Club Niortais à consentir au traitement médical, y compris les examens radiologiques, anesthésie, transfusion sanguine, chirurgie, hospitalisation sous les ordres d'un médecin ou chirurgien.

Personne à contacter en cas d'urgence. Nom et téléphone :

→ **Permission d'utilisation des photos ou séquences vidéo dans le but de promouvoir le club :**

J'autorise : OUI : NON :

→ [Autorisation parentale pour les mineurs :](#)

J'autorise mon enfant à participer aux entrainements et compétitions du Taekwondo club niortais pour la saison sportive.

Nom représentant légal 1 :

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »
Signature :

Nom représentant légal 2 :

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »
Signature :

→ [Attestation sur l'honneur de non contagiosité :](#)

Je certifie sur l'honneur ne venir ou n'emmener mon ou mes enfants aux cours ;

- que si je suis ou ils sont dans un bon état de santé général.
- si j'ai eu ou ils ont eu le COVID-19, ou des symptômes faisant suspecter une infection COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d'odorat, diarrhées, ...), je dois d'abord consulter un médecin avant ma reprise
- S'être douché, lavé les cheveux, avoir les mains propres et les ongles correctement coupés.
- Porter un dobok propre pour pratiquer.

Nom représentant légal 1 :

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »
Signature :

Nom représentant légal 2 :

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »
Signature :

→ [Règles saison 2022 2023 :](#)

- **Un registre des présences au dojo est tenu** (dirigeants et accompagnants compris pour assurer un suivi.)
- **Gestes sanitaires à faire respecter de manière systématique** : Gestes barrières: tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se saluer sans se toucher ni s'embrasser.

Chacun vient de préférence avec un sac pour mettre ses affaires ; ce sac contient une fiche avec un N° de téléphone et les coordonnées de la personne à joindre en cas de besoin urgent, une gourde d'eau pour se désaltérer, des mouchoirs en papier, le passeport sportif FFTDA.

→ [Pièces à joindre :](#)

La présente fiche d'inscription dûment complétée et signée et le règlement complet libellé à l'ordre du TAEKWONDO CLUB NIORTAIS.

OBLIGATOIRE : FAIRE SIGNER L'AUTORISATION MEDICALE SUR VOTRE PASSEPORT SPORTIF FFTDA PAR VOTRE MEDECIN.

→ [Remise du dossier d'inscription par courrier uniquement :](#)

Envoyez votre dossier d'inscription complet à l'adresse ci-dessous :

**Madame BARON Anne-Sophie
13 A r Mairie, 79410 SAINT MAXIRE
Tel : 06 77 84 79 56**

→ [Prise de Licence en ligne obligatoire :](#)

La FFTDA impose la prise de licence en ligne ; c'est pourquoi vous devez déclarer votre inscription en suivant ce lien :

<http://licence-web-fftda.logoss-consulting.com/>

Il vous sera demandé de fournir les codes suivants:

identifiant club: 790896 mot de passe club: 623790896

En cas de difficultés, vous pouvez consulter le guide d'utilisation suivant :

<http://www.taekwondoclubniortais.fr/wp-content/uploads/2018/06/MANUEL-LICENCE-WEB.pdf>

Le club confirmera votre demande de licence en ligne une fois le dossier d'inscription complet reçu

Le dispositif Pass'Sport est reconduit pour la rentrée sportive 2022.

Il s'agit d'une allocation de rentrée sportive de **50 euros**, par enfant/jeune adulte éligible, pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive pour la saison 2022-2023. **C'est le Club qui fera les démarches pour la toucher avec l'attestation qui vous sera communiquée.**

- **Si vous êtes éligible au dispositif Pass'sport. En nous joignant le courrier qui vous a été adressé il ne vous restera plus à payer que 130€ où 115€ tarif famille. Joindre fiche d'inscription et courrier PASS'SPORT mentionnant le code qui vous est attribué qui permettra au club de toucher les 50€.**

Sont éligibles :

- Les enfants né(e)s entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 qui bénéficient de l'Allocation de Rentrée Scolaire (6 à 17 ans révolus)
- Les jeunes né(e)s entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 qui bénéficient de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (6 à 20 ans)
- Les adultes né(e) entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 qui bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés (16 à 30 ans).
- Les étudiants boursiers âgés de 18 à 25 ans (annonce faite le 8 juin par le Président de la République)

- Comme les autres années :

- **un tarif préférentiel à 90€ pour les parents voulant découvrir les disciplines du club et n'ayant jamais été licenciés au club (se rendre dans la partie demande de passeport)**

- **Une réduction de 15€ par personne pour chaque membre d'une même famille qui s'inscrit au club.**

→ [Règlement :](#)

Nom

N° DE LICENCE :

**165€/(150€ tarif famille)ou dispositif Pass'Sport 115€/100€ tarif famille
90€ tarif découverte Parent**

Règlement en une fois

- Chèques loisirs CAN :
- Chèques vacances :
- Courrier Pass'Sport 50€ oui / non
- Reste à payer par Chèque :
- Reste à payer en espèce :

Règlement en 3 fois

- Chèques vacances :
- Chèques loisirs CAN :
- Courrier Pass'Sport 50€ oui / non
- Reste à payer :

☐ Chèque 1 :

☐ Chèque 2 :

☐ Chèque 3 :

Pour le règlement par chèques, le premier sera encaissé à réception, le deuxième le 10 novembre, le troisième le 10 février. Ecrire au dos du chèque le nom et le prénom du pratiquant.

FACTURE : nous contacter par mail à tkdclub.niort@gmail.com